

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de l'ASP fondatrice
7 JUIN 2016
A l'Hôpital Européen Georges Pompidou

L'Assemblée Générale ordinaire de l'ASP fondatrice s'est tenue le 7 juin 2016 à l'auditorium de l'Hôpital Européen Georges Pompidou, selon l'ordre du jour transmis avec les convocations en date du 15 mai 2016.

Le Président Jean-François Combe ouvre la séance à 18 h 30.

72 personnes présentes, 91 pouvoirs, soit 163 membres présents ou représentés, le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

1. Nomination des scrutateurs

L'Assemblée valide la nomination des scrutateurs :

- Anne de Basquiat
- Agnès Duremberg

2. Présentation, discussion et approbation du rapport d'activité portant sur l'exercice 2015

Le Président remercie la direction de l'Hôpital Européen Georges Pompidou d'avoir bien voulu accepter que l'Assemblée Générale de l'ASP fondatrice puisse se tenir dans l'auditorium de l'hôpital.

Le Président présente et commente ensuite le rapport d'activité de l'année 2015.

Il rappelle les occasions qui sont données aux bénévoles de se rencontrer :

- Le Congrès de l'UNASP
- Les « Débats de l'ASP » et les « Journées de l'ASP ».
- Les rendez-vous de la Place de la Sorbonne à l'occasion de la journée des soins palliatifs

L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité 2015.

3. Examen des comptes de l'exercice 2015, rapport du Trésorier, rapport du Commissaire aux comptes, approbation des comptes

Le compte de résultat de l'exercice 2015 est commenté par le Trésorier de l'association, Jean-François PRADILLON. Les produits d'exploitation s'élèvent à 636 K€ contre 573 K€ en 2014. Les charges d'exploitation s'élèvent à 653 K€ contre 675 K€ en 2014. Le résultat d'exploitation est donc négatif de 18 K€.

Ce résultat pour négatif qu'il soit ne constitue pas un signal de vigilance accru. Néanmoins, le niveau des ressources, compatible avec les objectifs d'augmentation des bénévoles pour répondre à la forte demande des services hospitaliers, doit impérativement augmenter.

Après avoir entendu le rapport du Trésorier, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2015 ainsi que le rapport financier.

L'Assemblée générale approuve la proposition d'affecter le résultat négatif de l'exercice soit 18 K€ à la réserve légale de solvabilité.

4. Présentation et approbation du budget 2016

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2016 pour un montant de 558 K€, est construit sur les hypothèses suivantes :

- Un effort maintenu au niveau de la communication, notamment pour le recrutement des bénévoles,
- Un effectif des bénévoles en augmentation.
- Un effectif salarié inchangé.
- Un effort important de recherche de financements.

L'Assemblée générale approuve les hypothèses et le budget 2016.

5. Quitus aux administrateurs

L'Assemblée générale donne quitus aux membres du Conseil d'administration de leur gestion pour l'exercice 2015.

6. Renouvellement des mandats et élection d'un administrateur

Après dépouillement des bulletins de vote, sont renouvelés pour une durée de trois ans :

Docteur Jacques **BACCIALONE** (en remplacement du Professeur Gérard NEDELLEC), Tanguy **CHATEL**
Jean-François **COMBE**, Jean-Pierre **DOUILLET**, Marie-Christine **HEMMINGS**, Docteur Isabelle **MARIN**.

Françoise **DESVAUX** est élue en tant qu'administrateur pour une durée de 3 ans.

7. Fixation des cotisations 2016

L'Association propose de laisser la cotisation 2016 inchangée à 10 euros pour les bénévoles d'accompagnement et de structure et de 40 euros pour les donateurs.

8. Questions diverses

Aucune question n'étant posée, l'Assemblée Générale est levée à 20 H 00

Jean-François COMBE
Président de l'ASP fondatrice

Danièle LECOMTE
Vice Présidente de l'ASP fondatrice